



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ASSOCIATION DES AMIS DE LA CHAPELLE DE MONTBAN

I. SALUTATIONS

L'AG débute à 19h32.

Bienvenue à tous et merci d'avoir fait le déplacement à notre traditionnelle Assemblée Générale.

Sont excusés : Xavier et Sarah Hemmer, Georges Rhally, le conseil de paroisse de Farvagny, Geneviève et Raphaël Waldis, M. L'Abbé Joseph Gay, Bernard Python, M. l'Abbé Fabien Benz, M. et Mme Paul et Myriam Benz.

II. PRIERE

III. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'AG PRECEDENTE (CONSULTABLE EN LIGNE : [HTTPS://MONTBAN.CH/AG](https://montban.ch/ag))

IV. RAPPORT DU PRESIDENT

Réorganisation du comité

Cette année a été notre première année d'exercice après la restauration de la chapelle. Nous avons eu beaucoup de travail. Nous avons d'abord réorganisé notre comité et nous nous sommes concentré sur nos nouveaux objectifs.

Nouveau logo et nouvelle identité graphique

Un nouveau logo a été réalisé, sur la base du vitrail situé sur la porte de la chapelle de Montban. Le comité a commandé un logo qui soit moderne. Comme nous avons le projet de réaliser des documents pour les visites des écoles obligatoires et supérieures, nous voulions une identité qui rappelle notre dévotion à la Vierge Marie, sans pour autant « perdre » le public qui viendrait visiter la chapelle pour des motifs culturels et historiques.

Audio-guide

Nous sommes passés d'un objectif unique, qui était la récolte de fonds pour la restauration, à des objectifs de mise en valeur de la chapelle. Dans ce contexte, le comité a mis en œuvre l'objectif de l'audio-guide, qui arrive aujourd'hui à bout touchant. Nous avons pratiquement une heure de visite guidée pour la chapelle de Montban. Nous vous ferons écouter en fin d'assemblée des extraits de l'audio-guide.



Statuette

La statuette de la chapelle est actuellement au Musée Gruérien. Nous pensons attendre son retour pour publier l'audio-guide.

Nouvel autel

La paroisse a mis en place un nouvel autel en verre dans la chapelle. Le conseil serait heureux d'avoir un retour de la part de nos membres pour savoir ce que vous en pensez. Nous en discuterons dans le point « Divers ».

Concept extérieur pour les bougies

Le conseil de paroisse a fait un appel d'offre auprès d'un paysagiste pour réaliser un concept extérieur pour les bougies. Ils reprennent donc l'une de nos propositions. Ce point est relativement urgent, car cela fait plus d'un an que les fidèles ne peuvent plus brûler de cierges dans la chapelle. Notre association ainsi que la paroisse reçoivent régulièrement des plaintes à ce propos.

Le résultat financier de cette année, avec une perte de 1'467,72 nous semble correcte, d'autant que nous avons, dans ce cadre, fait réaliser l'audio-guide dans sa quasi-totalité et réalisé le nouveau concept de logo.

V. RAPPORT DU CAISSIER

Nous avons débuté l'année avec un montant de CHF 34'428.39. Nous avons enregistré des cotisations pour un montant de 4'055.00 et des dons pour un montant de 4'083.35. Le produit des intérêts est à 2.99.

Quant aux charges, nous avons enregistré des frais de port et de timbres pour 306.66, des frais de banque pour 83.60, des frais administratifs pour 233.35.

Les frais d'installation de l'audio-guide incluent notamment :

Défraiement pour les intervenants M. Andrey, M. James et Mme Santillo, soient CHF 300.- par intervenant et CHF 900.- en tout. Le paiement de la graphiste pour l'identité graphique, pour un montant de CHF 1125.45, CHF 6'530.- pour la société de production de l'audio-guide et CHF 400.- pour la prestation de la conteuse.

Cet exercice a occasionné une perte de CHF 1'437.72. A noter qu'il s'agit d'un bon exercice, car nous avons réalisé une étape importante dans le projet de mise en valeur de la chapelle. Or, le montant à disposition demeure de CHF 32'990.67, ce qui nous laisse de l'élan pour continuer notre travail.

Je tiens à remercier chaleureusement et de manière particulière M. Clément Barras, nouveau vérificateur des comptes, pour son apport précieux dans l'établissement des comptes annuels. Pour la tenue de la comptabilité de la chapelle, j'ai toujours travaillé avec un simple fichier Excel, et ai réalisé un simple listing avec les entrées et les sorties. M. Barras a réalisé lui-même et sur son temps un bilan et un compte de résultat, que vous avez devant vous. C'est la première année que nous avons une telle présentation. Je veillerai à ré-utiliser minutieusement son modèle afin de pouvoir vous présenter, l'année prochaine, une comptabilité qui gagne en lisibilité.



VI. RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Lecture du rapport des vérificateurs des comptes.

VII. DECHARGE DU COMITE

Le comité de l'association de l'exercice 2022-2023 est déchargé à l'unanimité.

VIII. ELECTION DU COMITE

Le comité de compose actuellement d'Adeline Ducrest, de Concetta di Cicco, de Christiane Bovet, de Véronique et moi-même. Nous n'avons reçu aucune démission des membres du comité. Le comité est ré-élu.

IX. ELECTION DE VERIFICATEURS DES COMPTES

Les vérificateurs des comptes sont actuellement Rachel Benz et Clément Barras. Ils sont reconduits pour un an.

X. OBJECTIFS 2023-2024

Pour l'exercice 2023-2024, Le comité projette la finalisation de la négociation des droits sur les fichiers audios, la publication de l'audio-guide, et la mise en place d'un panneau provisoire, à la chapelle, avec le QR à scanner et l'URL de l'audio-guide. Cette année devrait donc voir le lancement de notre projet de visite guidée.

Nous projetons aussi de mettre en place un nouveau site web avec notre nouvelle identité. Notre comité devrait aussi pouvoir commencer à préparer le matériel pédagogique pour les scolaires (documents à télécharger en ligne).

Au vu des finances très saines, le comité propose aussi, pour l'exercice prochain, d'investir un montant substantiel (autour des CHF 20'000.- dépendamment de l'exercice en cours) pour soutenir la construction, par la paroisse, du concept extérieur pour l'accueil des fidèles et pour les bougies. Ainsi, ce projet étant prévu pour les mois à venir, il est nécessaire que nous puissions réaliser un projet le plus abouti possible, plutôt que de thésauriser les dons de nos membres. Groupier nos forces avec celles de la paroisse nous permettra de construire, nous l'espérons, un extérieur ambieux, en harmonie avec la chapelle. Participer financièrement au projet nous permettra aussi, nous l'espérons, d'être inclus dans les discussions.

XI. DIVERS

Des extraits de l'audio-guide sont passés. M. Reynaud signale que la qualité est bien mais qu'il trouve les témoignages peu appropriés. Mme Julmy et Mme di Cicco font remarquer qu'il s'agit d'un fait historique retranscrit par le curial de l'époque sur ordre du bailli, et donc qu'ils doivent à minima être considérés comme un marqueur sociologique de l'époque. En tant que tels, lesdits témoignages peuvent aisément être entendus en cours d'histoire. M. Reynaud fait remarquer que c'est Christian Conus qui a rédigé le second cantique à Notre-Dame de Montban.

Le nouvel autel est jugé magnifique par les membres. M. Reynaud indique que la transparence met en valeur le maître-autel.

Mme Daphné Ducrest signale qu'elle a fait une demande pour que le panneau d'accès à la chapelle soit déplacé. Le but est que le panneau indique le chemin de la Forêt. Les gens passeraient alors par le bois au niveau routier.



CHAPELLE DE
MONTBAN

**ASSOCIATION
DES AMIS
DE LA CHAPELLE
DE MONTBAN**

Rte de Montban 21
1726 Farvagny
www.montban.ch
info@montban.ch

Mme Ducrest propose de mettre un QR code de don, à savoir un QR code vers le compte. Cette proposition sera étudiée avec attention par le comité.

Fin de l'AG à 20h35

Farvagny, le 29 août 2023

Alexandre Julmy, Président

Concetta di Cicco, secrétaire